

# DESINFECTION – LUTTE CONTRE LES PARASITES

## E1- Eliminer les micro-organismes

**Public cible :** Parcours CFC (Article 32), Encadrement, Exploitation.

**Prérequis :** Connaissance des techniques de base du métier,  
Avoir suivi le module B1 pour les parcours Article 32.

**Durée :** 1,5 journée.

### Objectifs de la formation :

Analyser, organiser et mettre en application en toute autonomie les méthodes de nettoyage et de désinfection visant à préserver l'hygiène des locaux, en respectant scrupuleusement dans leur activité les prescriptions en matière de protection de l'environnement, protection de la santé, sécurité au travail.

### Validation de la formation et Certificat:

Pour les parcours article 32, une évaluation de fin de module valide l'acquis des compétences.

Une attestation de suivi de module de formation de l'École Genevoise de la Propreté sera remise aux personnes qui auront assisté à la totalité du module.

## CONTENU DU MODULE

- **Notions de base**
- **Les facteurs de contamination**
- **Les voies de transmission**
- **Les micro-organismes (type et développement)**
  - Virus,
  - Bactéries,
  - Champignons.
- **Mesures d'hygiène**
  - Méthodes,
  - Produits,
  - Habillement,
  - Protection.

**Compétences visées :**

- ✓ Analyser les problématiques chantier,
- ✓ Méthodes de nettoyage et de désinfection visant à préserver l'hygiène des locaux,
- ✓ Pouvoir prendre les mesures nécessaires pour lutter contre la colonisation,
- ✓ Mettre en œuvre les prescriptions HSE.

**METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES**

Apports théoriques, mise en situation professionnelle et retours d'expériences.

Méthode pédagogique active et participative.

**INSCRIPTION**

Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :

- par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté : 4, rampe du Pont-Rouge 1213 PETIT-LANCY
- par email : [info@coledelaproprete.ch](mailto:info@coledelaproprete.ch)
- par fax au 022.300.69.83
- online : [www.ecoledelaproprete.ch](http://www.ecoledelaproprete.ch)

Groupe de 12 participants maximum.